



**Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour numéro 2023-487 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 658 000 \$**

Je, François St-Amour, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Nomingue, certifie :

- ❖ que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2023-487 est de 3976;
- ❖ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 409;
- ❖ que le nombre de demandes reçues est de 0.

Je déclare :

- que le règlement numéro 2023-487 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Donné à Nomingue, ce 19 mai 2023

---

François St-Amour  
Directeur général et greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, François St-Amour, directeur général de la Municipalité de Nomingue, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité, le 23 mai 2023, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-troisième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-trois (23 mai 2023).